

Le cadre d'emploi de psychologue territorial



Modifié le 20.07.2016

Le cadre d'emploi des psychologues territoriaux évolue dans les services d'action sociale à l'enfance (ASE), de protection maternelle et infantile (PMI) et d'insertion mais également dans les services de gestion des [ressources humaines](#) ou à l'organisation générale des villes, départements, régions, intercommunalités et leurs établissements publics. Il est donc utile de viser les conditions d'accès à ce cadre d'emploi ainsi que les métiers exercés.

CONDITIONS D'ACCES AU CADRE D'EMPLOI DES PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX

TERRITORIAUX

Au sens du Décret n°92-853 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux, ce cadre d'emploi est classé dans la **catégorie A de la filière Médico-sociale**.

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

Le cadre d'emploi comprend **deux grades** hiérarchiques :

- [Psychologue de classe normale](#)
- **Psychologue hors classe**

Les conditions d'accès au **concours externe** d'accès au cadre d'emploi (psychologue classe normale) sont :

-Candidats titulaires soit :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie ; les candidats doivent en outre justifier de l'obtention :

a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

c) Soit de l'un des diplômes dont la liste figure en annexe au décret n° 2004-584 du 16 juin 2004 modifiant le présent décret.

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

2° De diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés au 1° dans les conditions fixées par l'article 1er du décret du 22 mars 1990 modifié ;

3° Du diplôme de psychologie du travail délivré par le Conservatoire national des arts et métiers ;

4° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

5° Du diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-psychologue.

La profession étant réglementée, il n'y a pas d'accès au concours par voie interne réservée aux fonctionnaires.

Une fois admis au concours, les lauréats sont inscrits sur une **liste d'aptitude** à exercer les fonctions liées au cadre d'emploi, pour une durée d'un an, renouvelable sur demande deux fois, à charge pour eux de trouver par eux-mêmes, l'emploi correspondant à leur concours.

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

Une fois nommé en qualité de stagiaire au grade de psychologue territorial de classe normale, l'agent devra réaliser une **formation** d'intégration d'une durée de 5 jours, puis durant la période de deux ans suivant sa titularisation il devra suivre une formation de professionnalisation d'une durée minimale de 5 jours et ensuite, durant sa carrière, d'une durée de 2 jours par période de 5 ans.

Nouveautés :

A compter du 1^{er} janvier 2016, en application du [décret 2015-1385 du 29 octobre 2015](#), la formation d'intégration statutaire obligatoire est portée de 5 jours à 10 jours pour 26 cadres d'emplois, dont celui-ci.

Le [Décret n° 2016-976 du 18 juillet 2016](#) modifie les modalités de recrutement des sages-femmes territoriales, des psychologues territoriaux et des assistants territoriaux socio-éducatifs spécialité « assistant de service [social](#) », en prévoyant que le concours sur titres ne

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

comporte plus qu'une épreuve orale d'admission qui consiste en un [entretien](#) avec le jury. Il précise pour ces derniers ainsi que pour le cadre d'emplois des biologistes, vétérinaires et pharmaciens territoriaux que l'entretien débute par un exposé du candidat de cinq minutes.

Le classement à l'échelon au moment du recrutement prend en compte l'ancienneté acquise dans les services publics ou les services privés en qualité de psychologue grâce une bonification égale à 50% de la durée des services, à condition que ceux-ci aient été réalisés de façon continue dans la limite de 4 ans.

Le fonctionnaire bénéficie d'un **avancement de carrière** à l'ancienneté (11 échelons dans le 1^{er}

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

grade, 7 échelons dans le 2^{ème} grade).

En matière d'avancement de grade, le fonctionnaire peut accéder au grade de psychologue hors classe lorsqu'il aura atteint au moins le 7^{ème} échelon dans son grade.

LES METIERS EXERCES PAR LES PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX

Suivant la définition statutaire, les psychologues territoriaux exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue. A ce titre, ils étudient, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

" Ils contribuent à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives et collaborent aux projets de service ou d'établissement des régions, des départements et des communes par la mise en œuvre de leur démarche professionnelle propre, tant sur le plan individuel, familial qu'institutionnel, dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile et dans tout domaine à caractère social.

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

" Ils entreprennent et suscitent tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action et participent à ces travaux, recherches ou formations. Ils peuvent collaborer à des actions de formation. "

Les missions peuvent être exercées différemment suivant la taille et le mode d'organisation de la structure.

Sans être pour autant exhaustive, la liste suivante des fonctions exercées est issue du répertoire des métiers du CNFPT - centre national de la fonction publique territoriale.

METIERS DES PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX

PSYCHOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIEN-NE

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

CHARGEЕ/CHARGE DU RECRUTEMENT

CHARGEЕ/CHARGE DES COMPETENCES ET DE LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

CONSEILLERE/CONSEILLER EN ORGANISATION

CONSULTANTE/CONSULTANT INTERNE

INGENIEURE/INGENIEUR EN ORGANISATION

CHARGEЕ/CHARGE DE MISSION ORGANISATION

CONSULTANTE/CONSULTANT EN ORGANISATION

Ces métiers répertoriés par le CNFPT correspondant au cadre d'emploi des psychologues territoriaux témoignent de la diversité et du degré de spécialité exercés par les cadres supérieurs de la fonction publique territoriale dans les services sociaux, de santé et de gestion des ressources humaines.

Informations pratiques sur le cadre d'emploi des psychologues territoriaux

Lien vers [LA GRILLE INDICIAIRE ET LES PRIMES DES PSYCHOLOGUES](#)

Liens vers les sites web :

[Légifrance](#) (statut particulier)

<http://www.cnfpt.fr/content/repertoire-metiers?gl=ZDYxYmMINTk> (profils de poste)

Copyright © 1995-2020 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

Articles connexes :

[Les concours](#)

[Guide pratique des corps et cadre d'emploi](#)